

# Procès-Verbal du comité de programmation du 09 Juillet 2018

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
PUBLICS	22	11	11	4	4	13	1
PRIVES	26	13	13	6	5	9	6
TOTAL	48	24	24	10	9	22	7

T / S	NOM PRENOM	P/A/E	T / S	NOM PRENOM	P/A/E
<b>COLLEGE PUBLIC</b>			<b>COLLEGE PRIVE</b>		
T	François SZYPULA	E	T	Jean Claude MAIRAL	P
S	Jean-Marc BOUREL	P	S	Eric SICARD	P
T	Jean-Pierre BLANC	A	T	Jacky GIBELIN	E
S	Frédéric AGUILERA	A	S	David SAC	E
T	Gérard LAPLANCHE	P	T	Christelle GIRARD	P
S	Emmanuel FERRAND	A	S	Michèle DEPLAT	A
T	Didier DUBOISSET	P	T	Alain DA CONCAICAO	A
S	Pierre BIDET	A	S	Bruno PINARD-LEGRY	P
T	Pierre THERIITEHAU	P	T	Fabrice DUBUSSET	A
S	Daniel REBOUL	P	S	Albert DUMON	P
T	Cyriel VALERO	A	T	Claude RABY	P
S	Jacques DE CHABANNES	P	S	Etienne BLANCHARD	A
T	Pierre LYAN	A	T	Alexandre MONDET	E
T	Luc CHAPUT	A	S	Marc ESTEVE	P
T	Christian DESSAPTLAROSE	A	T	Paul CARDI	P
S	Bernard FERRIERE	P	S	Philippe LAURENT	E
T	Roland BUFFET	A	T	Pierre GUYOT	E
S	Jean-Jacques MATHILLON	A	S	Olivier ORTIZ	A
T	Michelle BERTHIER	P	T	Frédéric PRULHIERE	P
S	<i>En attente</i>	A	S	Joseph MOMMESSIN	A
T	Dominique GEOFFROY	A	T	Antoine RIMBERT	A
S	Gilles BERRAT	A	S	Pascale BLANQUART	P
			T	Christiane LOUVETON	P
			S	Bernard DEVOUCOUX	A
			T	Luc PASCAL	E
			S	Agnes COGNET	A

Nom prénom	organismes	P/A/E
Anne ROUSSAT	Conseil départemental Allier	E
Delphine LAGADEC	Conseil départemental Allier	P
Véronique DELMAS	Conseil départemental Puy de Dôme	A
Amélie VAUFFREY	Conseil régional Auvergne	P
Catherine BUISSON	Sous préfecture de Vichy	A
Stéphane ZAPATA	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P
Florentin GEORGESCU	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P

**Avant de lancer le Comité de programmation Leader, le Président souhaite apporter aux membres quelques informations :**

**Retour sur le Forum Inter-GAL AURA à Vichy le 23 mai dernier organisé par Cap Rural.**

C'est un centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local. Sa vocation est de promouvoir le développement des territoires ruraux et périurbains d'Auvergne-Rhône-Alpes à partir de trois axes principaux :

- renforcer l'ingénierie par les compétences et les savoir-faire
- proposer des méthodes et des outils innovants
- susciter le partage d'expériences et la diffusion des connaissances.

Il a organisé des ateliers avec la présence de M. Emmanuel Ferrand, des élus et techniciens des GAL et comités de programmation



**Réunion Inter-GAL – région AURA le 4 juin dernier :**

La réunion à destination des Présidents de GAL et techniciens animée par M. Emmanuel Ferrand, élu régional en charge des fonds européens, visait à apporter des précisions sur l'avancement du programme Leader :

- L'outil OSIRIS est finalisé et en cours d'expérimentation. Les territoires Leader vont recevoir prochainement une journée de formation pour finaliser la formation.
- Les premiers paiements seront réalisés avant la fin de l'année pour la mesure 19.2
- Il a été confirmé la fin de l'aide à l'animation de 10 000 € versée par la Région à destination des structures porteuses des GAL à partir de 2018
- Le Conseil régional a décidé de proposer pour l'année 2018 une avance remboursable pour des projets d'investissement portés par les privés prioritairement dans l'attente des versements Leader
- La fiche dispositif dédiée à la coopération n'est pas prioritaire par rapport aux autres outils. Elle sera mise en place courant 2019.



**Association Pays-Vichy-Auvergne : Un nouveau Président**

Depuis le 22 juin, élection d'un nouveau Président M. Bernard Ferrière au sein de l'Association Pays Vichy-Auvergne, faisant suite à M. Szygula qui a souhaité se retirer  
Première mission décidée au sein de l'association Pays Vichy-Auvergne : Proposition de mise en place d'un seul Conseil de Développement à l'échelle du Pays : des délibérations des EPCI seront sollicitées.



.....  
• **Rappel de l'ordre de jour:**

1. Analyse **aujourd'hui 6 dossiers** ayant eu le Rapport d'Instruction de validé dont 3 qui vous ont déjà été présentés pour avis. Coût total de **365 502,24 €**.

Le Leader-FEADER sollicité s'élève **280 920,43 €**.

**Liste des dossiers :**

- Commune de Gannat
- Association Cultures du Monde
- CC Saint-Pourçain, Sioule, Limagne
- Vichy Communauté (rappel) car le dossier a déjà eu un avis favorable, mais en attente de l'instruction réglementaire
- CPIE – (rappel) car le dossier a déjà eu un avis favorable, mais en attente de l'instruction réglementaire

- Animation 2017 – (rappel) car le dossier a déjà eu un avis favorable, mais en attente de l’instruction réglementaire
- 2. Proposition de ventilation de la maquette financière
- 3. Avenant Fiche Action 5 – Développement Economique

**RAPPEL COMMUNICATION** : Tous les supports de communication édités dans le cadre des actions soutenues par le programme Leader du Pays Vichy-Auvergne devront comporter IMPERATIVEMENT les 4 logos suivants : LEADER, FEADER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Pays Vichy-Auvergne

L’ordre du jour est adopté.

Examen des dossiers : Ayant le quorum et le double quorum, Monsieur le Président propose de passer à l’analyse des dossiers.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité de programmation qu’ils doivent être présents tout au long de la réunion et ainsi il ne sera pas nécessaire de procéder à un examen du quorum après chaque vote.

#### Présentation des dossiers de demande de subvention Leader-FEADER

##### 1). Commune de Gannat : Gannat en rue libre

Ce projet intitulé « Gannat en rue libre » s’inscrivant dans l’un des programmes, dit de mobilité, est proposé avec la mise en place d’animations et d’ateliers. Plusieurs initiatives ont été identifiées, collectives ou individuelles, économiques ou associatives autour des mobilités douces. L’objectif de cette journée est de renforcer la mobilité sur le territoire, tout en s’inscrivant dans une démarche innovante et durable autour des énergies renouvelables : par une exposition et une informationsur les véhicules présentés par le SDE03. Proposer des ateliers de démonstration et d’initiations sur différents engins électriques. A travers ces ateliers seront organisés tout au long de la journée des animations culturelles et sportives « animations grand public » toujours à travers cette démarche de développement durable.

**Coût total du projet : 10 846.50 €**

**FEADER sollicité : 8 677.20 €**

**FEADER obtenu : 8 677.20 €**

(La note de sélection attribuée au projet est de 13/20).

**La Région a validé l’instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l’unanimité des présents.**

Le Président rappelle que le projet constitue la première étape d’une politique communale et communautaire dédiée au développement durable et à la mobilité douce.

2. Association Nationale Cultures du Monde : Les cultures du monde un vecteur de citoyenneté

Depuis 45 ans le festival Les Cultures du Monde place le champ de foire de Gannat sous le signe de la danse, de la musique et de l’ouverture sur la diversité culturelle. Au fil du temps, il s’est ancré localement et a acquis une reconnaissance pour la qualité de sa programmation et son ouverture sur le monde. Cette année, une volonté est affichée, au travers des différentes activités, de transmettre un message fort autour de la valorisation de nos bénévoles et de l’engagement citoyen. La promotion de notre territoire sera également recherchée par des partenariats avec les acteurs locaux et leur présence sur la place du festival.

Les projets proposés répondent à la politique culturelle du territoire car il visent à favoriser la pratique culturelle en s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs locaux du territoire (= carnet de réductions chez des partenaires locaux + présence au festival), favorisent l'émergence des projets multi-acteurs (Bourrée Gannatoise; Mes p'tits bouts du monde ); développent la sensibilisation du jeune public et favorisent les actions de pratiques et de découvertes (= fresque commune avec les autres CLSH et les artistes européens, formation GQS, sensibilisation traitement des déchets...); favorisent l'émergence d'initiatives originales et innovantes (= Apéro du Voyageur, WIFI, appli, carnet de réduction).

**Coût total du projet : 48 031,38 €**

**CD 03 : 7 685,02 €**

**FEADER sollicité : 30 740,08 €**

**FEADER obtenu : 30 740,08 €**

(La note de sélection attribuée au projet est de 14/20).

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**



Fonds Européen Agricole  
sur Le Développement Rural



**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents.**

**3. Communauté de Communes Saint-Pourçain, Sioule, Limagne :** Territoire d'excellence pleine nature en Val de Sioule

Le territoire de la communauté de communes a été retenu par la région Auvergne Rhône Alpes "territoire d'excellence pleine nature".

Le projet vise à valoriser et développer des équipements liés aux priorités stratégiques ciblées: l'économie liée au sport, au bien-être, aux activités de pleine nature, le tourisme accessible et durable, l'e-tourisme

La stratégie retenue développe 6 axes. Le projet leader doit intervenir sur l'axe 1 "valorisation de la rivière sioule" et l'axe 3 créations d'une nouvelle offre de loisirs et sports de pleine nature.

A travers l'axe 1 l'action déposée concerne la mise en place d'une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) sur des aménagements sur 3 sites phares de la rivière Sioule:

- à Chouvigny avec la valorisation des sites d'escalade et naturels ainsi que des aménagements d'espaces pique-nique et de sécurisation de stationnement;
- à Jenzat pour l'aménagement d'une base nautique et d'un espace de loisirs;
- à Saint-Pourçain sur Sioule pour l'aménagement d'une base nautique et l'ouverture de la navigation sur la basse Sioule et la rivière Allier.

Enfin l'axe 3 permet de développer 2 fiches actions : la création d'une base Trail sur l'ensemble du territoire, ainsi que l'aménagement d'une aire de vol libre à Ebreuil.

**Coût total du projet : 74 664,20 €**

**FEADER sollicité : 59 731,36 €**

**FEADER obtenu : 59 731,36 €**

(La note de sélection attribuée au projet est de 16/20).

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents.**

Rappel des dossiers, examinés favorablement en Comités de Programmation, mais en attente de la validation de l'instruction réglementaire de la part de la Région.



Synergie d'Allier

#### **4). Vichy Communauté :** Création d'un espace numérique de la Montagne Bourbonnaise

Suite au constat du développement du péri-urbain sur le bassin de Vichy et l'arrivée de nombreux actifs contraints à des déplacements pendulaires, le rapprochement emploi-habitat devient un enjeu prioritaire pour les territoires ruraux et péri-urbain et garantir la ruralité de ces activités économiques. C'est ce qu'a montré l'étude de faisabilité d'un Réseau de Tiers Lieux sur le Pays Vichy-Auvergne. L'étude a montré que pour le territoire de Mayet de Montagne (ex CC Montagne Bourbonnaise), était pertinent sur ce territoire pour diverses raisons :

- Implantation en centre-bourgs au sein de la maison de services au public
- Connexion au très haut débit
- Mutualisation avec les autres équipements
- Possibilité d'accès indépendant 24H/24

Les travaux seront concomitants avec la réfection de la MSAP, l'espace numérique occupera 58m<sup>2</sup>

**Coût total du projet : 28 069,99 €**  
**FEADER sollicité : 22 455,99 €**  
**FEADER obtenu : 22 455,96 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 13/20.

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.**

#### **5). CPIE Clermont-Dômes :** Grand Défi Biodiversité au Domaine royal de Randan

Le projet s'inscrit dans une volonté de créer un évènement d'ampleur autour de la biodiversité et du grand public. Ce défi de sciences participatives est de recenser en une journée plus de 500 espèces différentes de faune et de flore mais aussi d'accueillir et de sensibiliser près de 3000 visiteurs à ces enjeux tout en leur proposant des temps récréatifs.

Cela permettra de lancer et, en seconde phase, de confirmer la dynamique actuellement en cours autour de la création d'une structure d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

L'évènement Grand Défi Biodiversité :

En famille ou entre amis, le grand public était invité dès 7h30 à participer aux nombreux ateliers et animations proposés sur le domaine royal de Randan, tout au long de la journée du samedi 9 juin 2018.

Ces animations étaient assurées par les animateurs du CPIE ou co-animées avec des adhérents du CPIE et éventuellement des stagiaires BPJEPS.

Des partenaires techniques et pédagogiques étaient également présents pour l'encadrement de certaines activités (animateurs spécialisés, chercheurs, scientifiques, associations, ...). L'entrée est libre et gratuite pour tous.

**Coût total du projet proposé : 23 727 ,05 €**  
**CC Plaine Limagne : 3 796,33 €**  
**FEADER sollicité : 15 185,31 €**  
**FEADER obtenu : 15 185,31 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 15/20.

**La Région n'a pas encore validé l'instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.**



Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



Synergie l'Avance

## 6). Pays Vichy-Auvergne : « Animation Leader 2017 »

Accompagnement et suivi des actions programmées

Accompagner les intercommunalités dans leur projet de développement territorial par :

- une mobilisation des acteurs locaux par une animation efficace
- la mise en réseau des acteurs permettant de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques
- l'intégration des différents échelons territoriaux du Pays grâce au partage d'une culture commune
- l'appui des partenariats publics/privés, ruraux/urbains, jeunes/moins jeunes...

**Coût total du projet : 180 163,12 €**

**Région AURA : 10 000,00 €**

**FEADER sollicité : 144 130,49 €**

**FEADER obtenu : 144 130,49 €**



La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

### Points divers

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Président rappelle que tous les supports de communication édités dans le cadre des actions soutenues par le programme Leader du Pays Vichy-Auvergne doivent comporter IMPERATIVEMENT les 4 logos suivants : LEADER, FEADER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Pays Vichy-Auvergne.



Suite au travail d'animation et de programmation des dossiers et afin de participer à la vie des projets, l'équipe du GAL devra être systématiquement associée via des courriers d'invitation pour les manifestations culturelles, sportives, touristiques, des rendus d'études, etc.

### Point sur la consommation

Après l'avis favorable sur les dossiers déposés ce-jour, le taux de consommation de l'enveloppe est de **29,88%**. Le taux de paiement est de **12% de la programmation**.



EPCI	Nb dossiers	COUT TOTAL PROJET	Somme LEADER OBTENUE	Leader payé
CCEABL	1	104 213,50 €	41 685,40 €	0
CCL	4	192 658,91 €	134 361,64 €	0
CCPL	2	41 978,35 €	29 426,16 €	0
CCSPSL	7	298 290,54 €	188 178,85 €	0
Echelle PVA	9	772 872,79 €	601 152,19 €	150750
VC	8	322 718,49 €	254 174,61 €	0
<b>Total général</b>	<b>31</b>	<b>1 732 732,58 €</b>	<b>1 248 978,85 €</b>	<b>150750</b>

### 2. Proposition de ventilation de la Maquette financière

Afin de répondre aux besoins des différents porteurs de projet, l'équipe du GAL propose aux membres du Comité de Programmation une augmentation des :

- **FA 1** : - 150 000,00 €
- **FA 3** : - 100 000,00 €
- **FA 6** : - 50 000,00 €
- **FA 2** : + 200 000,00 €
- **FA 4** : + 100 000,00 €

**ANNEXE 2 : ELEMENTS FINANCIERS DU PAYS VICHY-AUVERGNE**  
**Proposition de modification**

**2.1 Maquette financière**

Montants des paiements prévus par fiche-action du GAL sur la période 2014-2023.

Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2023		
		Feader	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement (Feader + contrepartie nationale)
19.2	Fiche Action 1 : Renforcer les liens Ville-campagne caractéristiques de notre territoire à travers une démarche de développement durable	131 600 €	32 900 €	164 500 €
19.2	Fiche Action 2 : Pour une offre de service élargie à l'échelle du Pays	744 000 €	186 000 €	930 000 €
19.2	Fiche Action 3 : Préserver et valoriser les ressources et milieux naturels	144 868 €	36 217 €	181 085 €
19.2	Fiche Action 4 : Une identité spécifique à préserver et valoriser - Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles	663 200 €	165 800 €	829 000 €
19.2	Fiche Action 5 : Accompagnement au développement de l'économie présente et durable	1 088 000 €	272 000 €	1 360 000 €
19.2	Fiche Action 6 : Inciter et soutenir la création et le développement d'une offre de produits et de séjours de qualité	500 400 €	125 100 €	625 500 €
19.3	Fiche Action 7 : Faire de la coopération, un axe fort de développement du territoire	128 000 €	32 000 €	160 000 €
19.4	Fiche Action 8 : Animer le programme, le gérer, l'évaluer	640 000 €	160 000 €	800 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>4 040 068 €</b>	<b>1 010 017€</b>	<b>5 050 085 €</b>

**2.2 Profil annuel minimum de paiements cumulés à respecter (en Feader)**

	2014-2017	2015-2018	2016-2019	2017-2020	2018-2021	2019-2022	2020-2023
Tranches de paiements	10%	10%	15%	15%	20%	20%	10%
Minimum des paiements attendus	2017 10%	2018 20%	2019 35%	2020 50%	2021 70%	2022 90%	2023 100%

Les années indiquées sont des années civiles (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

3. **Avenant Fiche Action 5 – Développement Economique : attachée au procès-verbal du Comité de Programmation de 9 juillet passé.**

Cette fiche action sera examinée en comité technique pour compléter les critères d'examen des dossiers avant d'être repassée au prochain Comité de programmation.

**La date de prochain Comité de Programmation Leader : 22 octobre 2018, à 17h45 à l'Atrium à Vichy.**

Fin de la séance à 20h00.

Vichy le 30/07/2018

Le Président,



**Pays Vichy-Auvergne**

ATRIUM (bureau 15)  
37 Avenue de Gramont  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 96 57 24  
Fax : 04 70 96 57 10  
www.paysvichyauvergne.com



D. DUBOISSET